

L'animation socioculturelle auprès des jeunes: état des lieux et perspectives pour le travail avec les jeunes issus de la migration

Janine Dahinden, cheffe de projet au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

Contexte

Les immigrations constituent une composante importante dans l'histoire plus récente de la Suisse. Les thèmes liés à la migration préoccupent la population, déclenchent des émotions, sont thématiques ou même exotisés et on les retrouve à travers l'ensemble des domaines sociaux. Ce constat est également valable pour la façon dont les jeunes issus de la migration¹ sont perçus et thématiques. L'attention médiatique se porte depuis longtemps et avec insistance sur les jeunes issus de la migration et cela dans l'ensemble du pays. L'image qui est transmise au public y est sombre et négative, car les jeunes issus de la migration sont souvent classés à la légère en tant que criminels et violents, voire comme groupe à risques. D'autant qu'on entend régulièrement parler de batailles rangées entre bandes de jeunes à majorité étrangers, de fermetures de centres de loisirs et communautaires après que des conflits aient dégénéré ou d'exclusion pure et simple de certains groupes de jeunes immigrés. Des politiques, mais aussi jusqu'à un certain point des animateurs, font valoir l'argument selon lequel le comportement des jeunes issus de la migration mettrait la population sur la défensive et déclencherait un patriotisme excessif, pour ainsi dire „justifié“, de la part de la population autochtone. Cette attitude défensive peut par exemple être observée lorsque des jeunes „Suisse“ réclament un centre de loisirs pour eux, car ils se sentent chassés de „leur“ centre de loisirs.

D'un autre côté, les dernières décennies ont été caractérisées par une forte mutation, aussi bien culturelle, sociale que sociétale et dont découle une pluralisation des styles et des formes de vie, facile à observer. Parallèlement, la production et la reproduction de disparités sociales se sont multipliées sous des formes nouvelles. A cet égard, citons en exemple, le fait que les migrants sont surreprésentés au sein des couches sociales les plus modestes. Ces développements ont des conséquences directes pour les jeunes (issus de la migration). D'abord, les jeunes vivent de nos jours dans un monde complexe où il s'agit de trouver son orientation, de trouver son propre chemin dans un dédale de biens matériels, de formes esthétiques et de styles de vie qui souvent prêtent à confusion. En outre, les jeunes issus de la migration sont souvent défavorisés, aussi bien au niveau socio-économique que professionnel, par exemple pour l'accès à la formation scolaire et professionnelle, ce qui a pour effet de les entraîner aux positions et échelons les plus bas de la société.

¹ Avec le concept de „jeunes issus de la migration“, j'entends désigner tous les jeunes qui ont eux-mêmes immigré en Suisse ou dont les parents ont immigré en Suisse. J'ai choisi cette terminologie plutôt que la notion juridique d'„étrangers“ pour la description de la présente thématique, car les jeunes naturalisés sont

Dans ce contexte, on peut se demander si notre société pluralisée peut faire face au défi d'intégrer les enfants et les jeunes issus de la migration dans les domaines centraux de la société, afin d'éviter qu'une sorte de désintégration sociale ne devienne la norme. Il faut aussi s'interroger sur le rôle que le travail en milieu ouvert avec les jeunes et l'animation socioculturelle pourraient jouer à cet égard.

La Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ) s'est dans ce contexte intéressée à la question de savoir de quelle façon le travail en milieu ouvert avec les jeunes et l'animation socioculturelle pourraient contribuer à l'intégration des jeunes issus de la migration. La Commission a mandaté le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM/FSM) pour trouver des réponses à cette question.² Pour dépeindre une image nuancée de la situation qui prévaut, nous avons mené à bien 20 entretiens avec des experts travaillant dans le secteur de la jeunesse et de l'intégration. A côté de cela, nous avons examiné 16 projets – cas concrets – du travail en milieu ouvert avec les jeunes et de l'animation socioculturelle dans le but de répertorier diverses formes et types de travail socioculturel. Dans cet article, j'aimerais présenter et résumer les principaux résultats de cette recherche exploratoire à travers différentes questions clés.³

Les institutions peuvent-elles réagir adéquatement à la pluralisation de notre société?

Aussi bien les entretiens avec les experts que l'analyse des études de cas démontrent que l'offre proposée par le travail en milieu ouvert avec les jeunes reflète bel et bien la pluralité et la diversité des styles de vie possibles des jeunes d'aujourd'hui. Le travail en milieu ouvert avec les jeunes est placé dans le cadre d'un pluralisme culturel et social qui ne se laisse pas définir par des critères ethniques ou nationaux, mais où les sous-cultures des jeunes elles-mêmes se retrouvent mises en valeur. En conséquence, la distinction entre jeunes *suisses* et *étrangers* dans cette activité est marginale. Dans les sous-cultures jeunes de nos jours, il semble que d'éventuelles différences nationales ou culturelles soient relativisées et même assimilées.

Fondamentalement, on peut observer une diversification de l'offre au sein du travail en milieu ouvert avec les jeunes et de l'animation socioculturelle. Soit des offres et des champs d'activités nouveaux sont

ainsi également inclus. Leurs expériences sont en effet plutôt comparables à celles des jeunes étrangers de la deuxième génération qu'à celles des jeunes Suisses autochtones.

² L'étude mandatée par la Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ) a en outre permis d'aborder une problématique que s'était déjà imposée au Service de lutte contre le racisme (SLR). Dans le cadre du travail autour de la mise au concours 2002 sur le thème „projets mis sur pied par et pour les jeunes et les enfants“ du « Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme », le mandat a ainsi été élargi aux questions relatives à la problématique du racisme et de la discrimination. Dès lors, l'étude a été soutenue par le SLR.

³ L'étude globale a été mandatée par la Commission fédérale pour la jeunesse et le Service de lutte contre le racisme: Dahinden Janine, Anna Neubauer et Eléonore Zottos (2003). L'animation socioculturelle auprès des jeunes. Etat des lieux et perspectives pour le travail avec les jeunes issus de la migration, Berne: Service de lutte contre le racisme.

développés, soit les formes traditionnelles d'animation socioculturelle sont adaptées aux nouvelles relations sociales. Comme par le passé, beaucoup d'activités s'orientent toujours autour d'un *lieu*, d'une *structure d'accueil*, bien qu'il ne s'agisse plus de la configuration classique des loisirs dans le sens des „bricolages“ et du „baby-foot“. L'accent est mis davantage sur le renforcement des ressources des jeunes par l'activation de leur créativité, par les activités et les rencontres interculturelles. Au moyen d'un support ou d'un outil comme le théâtre, la musique, le slam-café, la vidéo ou le basketball, les jeunes sont encouragés à participer, stimulés à réfléchir et placés face à des thèmes et des relations sociales qui les concernent. Le travail en milieu ouvert avec les jeunes et l'animation socioculturelle visent à stabiliser les structures sociales et à améliorer la participation à la société via la reconnaissance d'une multitude d'identités et d'appartenances, ainsi que par la valorisation de différentes cultures.

Si l'on veut évaluer ces innovations de façon critique, il faut tenir compte du fait que, même si le travail en milieu ouvert avec les jeunes et l'animation socioculturelle devaient multiplier leurs offres au niveau du contenu, ils se retrouveraient toujours devant l'obstacle de devoir les transporter à toutes sortes d'endroits étant donné la multitude des scènes de jeunes et des systèmes de référence culturels. Enfin, il reste beaucoup de jeunes qui ne sont pas atteints, combien même ils pourraient profiter de ces offres dans une large mesure. Par exemple, les filles et jeunes femmes (issues de la migration) sont toujours sous-représentées dans les institutions du travail en milieu ouvert avec les jeunes.

Quels sont les développements qui se profilent dans le travail en milieu ouvert avec les jeunes en vue des nouvelles disparités socio-économiques?

On retrouve donc dans le cadre du travail en milieu ouvert avec les jeunes le postulat d'une spécificité individuelle, le droit à la différence. Outre cette dimension de compréhension, dans laquelle s'accomplissent l'échange relatif aux particularités et la reconnaissance des identités, une dimension de redistribution se dégage aussi et dans laquelle réside une politique qui tend vers l'égalité. Que faut-il comprendre par là?

Notre analyse montre que le travail en milieu ouvert s'est fixé pour but de soutenir activement les jeunes défavorisés sur le plan socio-économique, ceci de différentes manières et souvent par des idées créatives. Il s'oriente aujourd'hui fortement autour du paradigme des inégalités, c'est-à-dire qu'il part de l'approche qui considère toute forme d'inégalité ou de discrimination comme un obstacle à la participation sociale. Ces inégalités et ces handicaps doivent être défaits par des mesures compensatoires. Les expériences directes d'exclusion des jeunes eux-mêmes, que cela soit sur le plan socio-économique (mauvaises prestations scolaires, pas de place d'apprentissage etc.) ou encore en raison d'un statut de séjour précaire, constituent les prémisses de tels projets. Il faut souligner que le rayon d'action du travail en milieu ouvert avec les jeunes dépasse ici largement les tâches traditionnelles de l'animation socioculturelle: satisfaire les revendications d'intégration n'apparaît plus comme une

question d'animation de loisirs, mais comme une tentative de combattre des facteurs structurels comme l'inégalité sociale.

Concrètement, quels sont les projets étudiés qui avaient pour but de lutter contre les inégalités sociales ? Trois différentes formes d'intervention se sont laissées dégager: une première série de projets tente de renforcer les ressources des jeunes par le soutien et le conseil directs. Des spécialistes mettent à la disposition des jeunes des informations sur une multitude de thèmes (école/formation, dépendances, sexualité etc.). Ce qui est caractéristique pour ces projets, c'est la fréquente mise en réseau entre les acteurs de différents domaines institutionnels (médecins scolaires, animateurs, tribunaux des mineurs, etc.). Deux conditions doivent toutefois être remplies pour que ces projets, qui visent à *un empowerment des jeunes*, puissent avoir un effet intégrateur. D'abord, ils doivent correspondre aux besoins et préoccupations spécifiques des jeunes issus de la migration et des informations et conseils adéquats doivent être mis en place. Ensuite, les obstacles spécifiques à la migration, notamment des difficultés linguistiques ou le manque d'un statut de séjour doivent pouvoir être surmontés.

A partir de là, on voit, deuxièmement, de plus en plus de projets qui, dans les institutions du travail en milieu ouvert proposent aux jeunes un *soutien direct lors de l'orientation professionnelle, de la recherche d'une place d'apprentissage ou de la rédaction de lettres de motivation*. Dans ce cas aussi, il faut partir du principe que les divers acteurs sociaux travaillent en réseau. Ces mesures sont principalement destinées aux jeunes concernés par les situations d'exclusion, le plus souvent une exclusion de l'école ou une rupture de la formation poursuivie ; elles peuvent être comprises comme une réponse directe aux conditions de vie en mutation des jeunes.

Troisièmement, un nouveau champ d'activité s'est ouvert dans le travail en milieu ouvert avec les jeunes *avec la médiation culturelle et la médiation de conflit*⁴. Contrairement à ce qui se passe dans les activités décrites jusqu'ici, les *spécialistes vont à présent directement sur le terrain*. Il ne s'agit donc plus d'une stratégie d'accueil, mais de travail hors murs ou mobile. Le but de ces interventions est également de lever les obstacles à l'accès aux formations scolaires et professionnelles et aux institutions du travail de jeunesse. Une médiation culturelle prend différentes formes. Tout d'abord, dans le cadre *du développement que connaît le travail hors murs*, on observe que des animateurs issus de la migration sont de plus en plus engagés. Ceux-ci doivent remplir une fonction d'intermédiaire, négocier entre des groupes ou des individus d'un côté et d'autres groupes ou des institutions publiques de l'autre, en contribuant ainsi à faire tomber les barrières d'accès (Dahinden et Chimienti 2002). On voudrait tout

⁴ Par médiation culturelle, nous entendons, selon la définition d'Interpret' : «La médiation culturelle englobe la médiation entre des univers du vécu et des formes de vie différents dans le contexte de la migration. Elle défend les intérêts des différents groupes de la population et des individus, facilite les rencontres et effectue un travail de sensibilisation par rapport aux demandes formulées ». Dans le cas de la médiation de conflit, l'élément du conflit vient s'ajouter. Il s'agit d'une forme spécifique d'intervention en cas de conflit.

particulièrement pouvoir atteindre les jeunes qu'on n'arrive pas à toucher par les structures d'accueil. Un projet qui vise à améliorer la situation des jeunes migrantes dans la formation professionnelle donne un autre exemple de médiation culturelle. Par la médiation culturelle et un travail tenant compte de la spécificité de la situation des femmes, on essaie de motiver les jeunes femmes migrantes à terminer une formation professionnelle et de faciliter l'orientation et l'accès à la formation, ceci grâce au soutien de femmes migrantes au parcours „réussi“ qui servent de *modèles* et agissent comme *multiplicatrices*.

En d'autres termes, le travail en milieu ouvert avec les jeunes ne réagit pas seulement aux „nouvelles“ inégalités sociales, mais se rapproche des buts et des contenus du travail social en tant que tel. Le travail social s'adresse traditionnellement aux groupes sociaux les plus faibles dans le cadre de l'assurance du minimum vital et de la politique favorisant une distribution plus équitable des biens. Dans cette perspective, le droit à l'égalité est à considérer au sens d'un soutien aux défavorisés dans le cadre d'une problématique classique de politique sociale (Leenen, et al. 2002). Autrement dit, on passe de l'animation des loisirs à l'aide à la survie.

Le travail en milieu ouvert avec les jeunes peut-il contribuer à combattre la xénophobie et la création de stéréotypes?

L'étude a démontré avec une clarté indiscutable que, précisément dans le domaine du travail en milieu ouvert avec les jeunes et de l'animation socioculturelle, des approches antiracistes sont absolument indispensables et complémentaires pour pouvoir mener à bien le travail d'intégration. Même s'il manque un concept du *travail antiraciste avec les jeunes*, aussi bien en termes de contenu que de profil, les animateurs reprennent à leur compte, du moins partiellement, des éléments d'une politique antidiscriminatoire.

De multiples formes de discrimination, directes et indirectes, caractérisent l'espace de vie des jeunes issus de la migration. Il ne s'agit pas forcément que des jeunes d'extrême droite qui parfois apparaissent en groupe au centre de loisirs, présence souvent accompagnée de violence et de bagarres. Il peut aussi s'agir de xénophobie ou de stéréotypes, directs ou indirects, et de ce fait moins flagrants, dans les institutions du travail de jeunesse ou à l'école.

On pourrait répertorier toute une série de projets susceptibles de contribuer à combattre la xénophobie. C'est le cas par exemple quand, dans le cadre de projets socioculturels, on travaille délibérément à faire sortir les participants de leurs rôles passifs au titre d'acteurs, de musiciens, d'artistes vidéo etc. pour leur permettre de formuler leurs préjugés réciproques ou leurs stéréotypes, ou encore lorsque les jeunes sont stimulés à assumer des responsabilités. On peut travailler de façon ciblée, notamment par le théâtre, à donner libre expression aux expériences ou aux attitudes des jeunes face à la discrimination ou au racisme, ce qui permet une confrontation plus approfondie avec ces thèmes.

C'est avant tout dans les *situations de conflits* que la médiation culturelle devient de plus en plus appréciée, par exemple si tels jeunes (étrangers), ou un groupe déterminé, se voient exclus d'un centre de loisirs. Dans un tel cas, les médiateurs culturels interviennent, tentent de promouvoir un échange sur la base du conflit ou de la discrimination, puis de développer des stratégies d'action nouvelles avec toutes les parties impliquées dans le conflit. Il s'agit ici de mettre en évidence les formes institutionnelles de racisme et, au besoin, d'entamer une médiation entre les représentants des institutions (p.ex. animateurs, personnes de la commune) et les jeunes concernés, et, par l'échange avec eux, de cerner les préjugés, les incertitudes et les stéréotypes des représentants des institutions et d'attirer leur attention sur ceux-ci. Les résultats démontrent que les projets qui poursuivent une telle „pédagogie du conflit“ (Eckmann 2002) – reconnaissant donc la réalité du conflit et de la discrimination et partant de ce constat – peuvent aider à empêcher les discriminations xénophobes, les stéréotypes ou encore les mécanismes d'exclusion. L'expérience montre que les difficultés entre jeunes autochtones et immigrés sont trop vite qualifiées d'„ethniques“ ou de „culturelles“. Alors que souvent ce ne sont pas des problèmes interculturels qui sont en cause, mais des problèmes structurels (Akkaya 2002).

Mais il faut encore préciser que les projets dans le domaine de la médiation culturelle représentent plutôt l'exception que la règle.

Que signifie une transculturalisation du travail en milieu ouvert avec les jeunes et de l'animation socioculturelle?

Les études effectuées établissent clairement que le travail en milieu ouvert avec les jeunes et l'animation socioculturelle développent des méthodes et des instruments nouveaux pour réagir face aux défis actuels. Il est malgré tout regrettable de constater qu'un concept cohérent de travail transculturel⁵ avec les jeunes fait largement défaut. En effet, ces innovations ne sont souvent que des mesures sans coordination et qui reposent davantage sur des expériences et des compétences isolées que sur une politique ou une pratique structurée et coordonnée. La tendance à recourir à des médiateurs culturels peut être considérée comme un exemple de cette nouvelle orientation générale. Un autre est constitué par cette disposition de plus en plus fréquente à engager des animateurs issus de la migration, surtout pour le travail hors murs. Ces mesures ont été développées en réponse directe aux différentes vagues

⁵ Une certaine confusion règne pour l'instant dans la littérature spécialisée entre le concept d'*interculturalité* et celui de *transculturalité*. Dans cette étude, je les distingue de la façon suivante: Par *interculturalité*, j'entends les efforts visant l'optimalisation ayant lieu entre deux ou plusieurs cultures. Il est ici question de compréhension culturelle qui partirait de cultures homogènes et isolées. Un travail interculturel avec les jeunes permettrait dans ce sens de bâtir des ponts entre différentes cultures. Le concept de *transculturalité* se distingue à mon avis à deux titres d'une *interculturalité*: on part d'abord d'un concept culturel transformable. Il met donc l'accent sur les éléments communs entre différentes cultures et non pas sur les ponts entre elles. Ce terme fait en même temps allusion à une façon de concevoir l'intégration, où le but poursuivi relève d'un rapprochement réciproque.

migratoires et sont vraisemblablement à inscrire dans le contexte de la reconnaissance de différences (culturelles) dans le cadre d'une pluralisation de la société.

On peut toutefois douter que de telles mesures suffisent pour accoucher d'un concept du travail avec les jeunes qui soit à la fois transculturel et antiraciste. Ce doute est d'autant plus justifié si l'on considère l'intégration non plus comme une adaptation unilatérale des immigrants, mais comme un processus mutuel à plusieurs dimensions et qui a une société plurielle pour but. Vu sous cet angle, on tente d'ouvrir à la population migrante les institutions centrales de la société, ce qui permettrait aussi bien de supprimer les barrières à l'accès que d'incorporer institutionnellement les migrants. La „transculturalisation des institutions“ souhaite déterminer un cadre institutionnel pour la multitude citoyenne et ancrer les fondements de l'égalité des droits et de la compétence transculturelle dans chaque domaine d'une institution ou d'une organisation (Domenig 2001).

La *transculturalisation du travail avec les jeunes* peut être atteinte par deux mesures: le développement ciblé des institutions et des organisations, en favorisant p.ex. l'engagement de personnes issues de la migration d'une part et, d'autre part, en veillant à ce que la formation continue des animateurs contribue à l'amélioration de leurs compétences transculturelles (Leenen, et al. 2002).

On doit se demander avec scepticisme si la mesure unique d'engager des animateurs issus de la migration peut faire avancer l'ouverture des institutions centrales de la société ou si elle ne devrait pas plutôt être accompagnée par d'autres mesures. Les études montrent en effet qu'on ne peut parler de transculturalisation si les animateurs issus de la migration ont un statut différent de celui des autres membres de l'équipe (en termes de salaire, formation continue, etc.), ou si toutes les questions relatives à la migration leur sont déléguées. Un développement transculturel pour le groupe d'animateurs exige plutôt une réflexion sur les stéréotypes, la reconnaissance des mécanismes de discrimination institutionnelle, tout comme une meilleure représentation des migrants dans l'équipe et sur le plan de la hiérarchie interne (Gaitanides 2001).

La question est d'ailleurs soulevée de temps à autre de savoir si l'engagement d'animateurs issus de la migration ne mènerait pas plutôt à une culturalisation – et par là à une dépolitisation – de problèmes sociaux ce qui pourrait renforcer un effet désintégrateur dans un contexte caractérisé par des inégalités sociales. Un autre problème vient de ce que la notion de „différences culturelles“ ne prend en considération qu'une seule dimension et que les catégories traditionnelles de différences sociales – comme la classe sociale ou le sexe – sont laissées de côté. C'est ainsi que l'on renforce l'impression que la „culture“ pourrait expliquer toutes les différences de la société. Exprimé de façon concise: le danger de voir les inégalités sociales réduites à des différences culturelles demeure. Il semble important, malgré cela, que la notion de culture ne devienne pas tabou, mais qu'elle soit reconnue de par son potentiel sociétal. Les réponses à la question de savoir quand et pour qui cela a un sens de recourir à la

catégorie culturelle pourraient donner de précieuses informations sur les compétences transculturelles à développer.

Maintenant, quelles mesures, en dehors de celles déjà mentionnées, contribueraient à renforcer la transculturalisation du travail en milieu ouvert avec les jeunes? Il serait nécessaire d'avoir une fois pour toutes des études nuancées sur les perspectives des jeunes eux-mêmes, afin de pouvoir mettre à leur disposition des offres réellement pertinentes. Mais une formation continue pour les animateurs en matière de compétences transculturelles et antiracistes est également indispensable. A partir de là, l'élaboration d'un concept cohérent de la transculturalisation pourrait même contribuer, en tant qu'effet secondaire, à une légitimation renforcée du travail en milieu ouvert avec les jeunes.

Au-delà des contenus, l'organisation et la mise en réseau du travail en milieu ouvert et de l'animation socioculturelle ont-elles aussi été modifiées?

Il faut partir du principe que des innovations – en termes de contenu ou de concept – devraient sans doute aussi se traduire par des changements au niveau de l'organisation du travail en milieu ouvert avec les jeunes. Selon les conclusions de notre étude, cela ne s'est pas produit jusqu'ici. C'est pour cela que le travail en milieu ouvert et l'animation socioculturelle se trouvent dans un champ de tension organisationnel qui pourrait s'avérer un obstacle sérieux au moment de devoir faire face aux défis qui les attendent.

Il faut tout d'abord retenir une fois pour toutes que les institutions du travail avec les jeunes et les instances auxquelles l'intégration est confiée ne sont mises en réseau que dans quelques rares cantons ou villes. D'importants potentiels et synergies possibles sont ici inexplorés et pourraient être davantage utilisés. D'une façon générale, le travail en milieu ouvert avec les jeunes comme tel est encore peu mis en réseau avec d'autres acteurs et institutions sociales. Un état de fait qui a par ailleurs été fortement critiqué par les experts au cours de nos entretiens.

Cet isolement du travail avec les jeunes par rapport au travail d'intégration s'explique, du moins en partie, par les faits suivants: La direction stratégique du travail en milieu ouvert avec les jeunes se trouve souvent entre les mains de bénévoles, alors que les tâches concrètes sont effectuées par des animateurs. Si la forte fluctuation du personnel déjà évoquée vient s'y ajouter, une transmission d'idées et de concepts et un profilage stratégique seront sensiblement plus difficiles à réaliser. Il n'est pas toujours clair à qui revient la charge de réaliser le travail conceptuel, ou même qui en serait capable tout simplement. Dans ces circonstances, il est pour ainsi dire impossible de travailler à l'extension du réseau social, qui est pourtant indispensable pour une coopération et une mise en réseau institutionnelles. Un autre reflet de cette situation, c'est que les animateurs ne connaissent qu'une représentation marginale au sein des groupes de travail et dans les commissions interinstitutionnelles.

Etant donné les problèmes en suspens, cette situation gagne encore en acuité: Car le moment serait justement venu où il s'agirait de dégager un profil et un concept qui établissent clairement ce qu'il faut comprendre par travail transculturel ou antiraciste avec les jeunes, de quoi il pourrait avoir l'air et comment on devrait réagir idéalement aux défis existants dans le cadre de cette activité. L'élaboration d'une telle politique cohérente, et d'une mise en pratique conséquente, permettrait incontestablement d'élever la légitimation du travail en milieu ouvert avec les jeunes et pourrait assurer la pérennité du financement de ces activités.

Littérature citée

- Akkaya, Gülcan (2002). "Was "Kultur" nicht erklärt... Albanische Jugendliche im Fokus eines interkulturellen Konflikts." *Terra Cognita. Zeitschrift der Eidgenössischen Ausländerkommission* 1: 66-71.
- Dahinden, Janine und Milena Chimienti (2002). *Sprachmitteln und interkulturelles Vermitteln. Theoretische Perspektiven. Forschungsbericht Nr. 25.* Neuchâtel: Schweizerisches Forum für Migrationsstudien.
- Domenig, Dagmar (2001). *Migration, Drogen, transkulturelle Kompetenzen.* Bern: Hans Huber.
- Eckmann, Monique (2002). "Eduquer et agir contre le racisme dans une société multiculturelle." *InterDialogos* 01: 19-23.
- Gaitanides, Stefan (2001). "Qualitätsstandards zur interkulturellen Teamentwicklung. Ergebnisse eines Qualitätsmanagement-Projektes in München." *IZA* 1: 4-7.
- Interpret' (2002). *Standards de formation pour les interprètes communautaires et les médiateurs/médiatrices culturel(le)s dans les domaines de la santé, du social et de la formation.* Rapport final à l'attention de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique). Berne.
- Leenen, Wolf Rainer, Andreas Gross und Harald Grosch (2002). "Interkulturelle Kompetenz in der Sozialen Arbeit", in Auernheimer, Georg (Hg.). *Interkulturelle Kompetenz und pädagogisches Handeln.* Opladen: Leske + Budrich, S. 81-102.